

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile

Square de Meeûs, 25
B-1000 Bruxelles
Phone : (32) 2 508 30 84
Fax : (32) 2 508 30 89
[Http://www.forum-civil-society.org](http://www.forum-civil-society.org)

Bruxelles, le 10 Février 2004.

Monsieur Jacques Chirac
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
Paris

Monsieur le Président

Objet : Conseil Européen de Mars.
Europe des citoyens, innovation et compétitivité : la Nouvelle Etape.

Les citoyen(ne)s voient de plus en plus l'Union Européenne comme une machine éloignée de leurs préoccupations. A quelques mois des élections européennes de 2004, les citoyennes et les citoyens sont désorientés et extrêmement critiques à l'égard des dirigeants européens. Le rejet, par tous les mouvements populistes, de l'Europe, de ses valeurs et de ses institutions risque de s'amplifier. La remontée des particularismes, des nationalismes et de la xénophobie menace l'Europe. **POUR INVERSER CETTE TENDANCE CENTRIFUGE, IL FAUT POSER UN ACTE FORT ET MOBILISATEUR. MAINTENANT !**

- Nous souhaitons vivement que le Conseil Européen, à la veille des élections, s'affirme en phase avec les aspirations des peuples d'Europe en annonçant en Mars 2004 le lancement d'une « Nouvelle Etape pour l'Europe des Citoyens ».
- Nous demandons que le Conseil Européen de Mars 2004 fixe à l'Union le projet d'élaborer un « Contrat Européen pour une Société du Bien-Être » assorti d'un Budget Européen Participatif 2007-2013.
- Nous proposons pour instrument d'élaboration de ce Contrat entre Européens, pouvoirs publics, partenaires sociaux et société civile, une Convention III qui entamerait ses travaux en septembre 2005. Elle sera une étape importante dans la mise en oeuvre des objectifs de l'Union définis par le projet de Constitution " *l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples*".(Art I-3, §1) "*the Union's aim is to promote peace, its values and the well-being of its peoples*".(Art I-3, §1)
- Nous réclamons la mise en place d'une task force « Budget Européen participatif 2007-2013 » qui réunirait des représentants de la Commission, des Etats Membres, des Parlements et de la Société Civile, pour préparer des propositions en termes de démocratie participative et budget européen, notamment en vue de la Convention III.

Comme des études l'ont montré, la croissance et la compétitivité européennes seront de plus en plus tributaires de politiques nouvelles axées sur l'innovation et la capacité de maîtriser (i) les grandes vagues technologiques, (ii) les changements de mode de production et de consommation pour une société du bien être à l'échelle mondiale, et (iii) la création de nouveaux partenariats et synergies entre pouvoirs publics, secteur privé et société civile.

Ce projet portera un message fort : « *l'Union est source de progrès qui répondent à votre aspiration pour une société de bien-être et entend mettre en œuvre une démocratie européenne participative* ». Une Société de Bien-être est une société où chaque personne voit sa dignité reconnue et garantie, ses besoins fondamentaux satisfaits, son désir de qualité de vie et son droit à un environnement sain rencontrés. Ce processus lancé répondrait à 6 enjeux majeurs :

1. A ceux qui redoutent une Europe à deux vitesses la Convention III apportera le message « Tous ensemble, nous pouvons faire plus pour chacun d'entre nous et pour une société du bien-être. »
2. A ceux qui craignent que le fossé se creuse entre les États pour qui l'élargissement serait égal à un *dumping* social et les Peuples d'Europe qui aspirent à plus de bien-être, le thème du Contrat européen pour « une société du bien-être » met au centre des débats l'économie sociale de marché hautement compétitive qui est l'un des objectifs inscrits dans le projet de Constitution.
3. A ceux qui considèrent que ni la Charte des Droits Fondamentaux, ni le projet de Constitution répondent suffisamment aux attentes d'une Europe qui, aux valeurs de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme, a ajouté les valeurs d'égalité, de solidarité et de justice, le Contrat européen et son lien avec le budget 2007-2013, apporteront la garantie d'une dynamique nouvelle.
4. A ceux qui s'effrayent de ce que l'Europe doive faire face à plusieurs défis liés les uns aux autres - réussir son élargissement, vaincre les difficultés sociales liées à son évolution démographique, réussir son passage à une société post-moderne et construire une « mondialisation éthique », la Convention III offre une opportunité de développer de nouvelles « synergies » entre pouvoirs publics, secteur privé, économie sociale, ONG.
5. Nous sommes convaincus que le lancement d'un « budget européen participatif » constituerait une source d'innovation importante dans la perspective de la réalisation des objectifs de Lisbonne ainsi qu'une source de plus grande efficacité dans la gestion de programmes de coopération avec des pays tiers.
6. Bien plus, l'exercice de démocratie participative que constituera la Convention III sur le thème d'une société du bien-être et du budget européen participatif, sera un levier potentiel puissant pour redéfinir des valeurs partagées et pour recréer du capital social et de la solidarité. Enfin, il sensibilisera les citoyennes et les citoyens aux potentialités et aux contraintes d'un budget communautaire.

La note ci-jointe, et son questionnaire, lancent un processus de débat au sein de la société civile européenne. Nous remercions les organisateurs des États Généraux du Forum qui se tiendront, à Rome, les pour avoir inscrit le Contrat européen et le Budget européen participatif à l'agenda de leurs travaux. D'autres rencontres auront lieu par la suite pour préparer une telle Convention III, dont la date de lancement suggérée est septembre 2005.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous présenter de vive voix notre proposition.

Une campagne sera lancée lors d'une rencontre qui se tiendra à Rome les 2 et 3 Juillet 2004 en un lieu hautement symbolique, le *Campidoglio*, là même où le Traité de Rome fut signé en mars 1957 et où le Forum présentait sa Charte des Citoyennes et Citoyens européens en mars 1997. C'est dire combien pour nous, les membres du FORUM, « la nouvelle étape » que constituent le Contrat européen et le budget européen participatif, ne peut trouver lieu plus chargé d'histoire pour être lancée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.

Raymond Van Ermen
Rapporteur.